



Sensibilité des  
perspectives  
budgétaires du DPB  
aux chocs  
économiques



BUREAU DU DIRECTEUR  
PARLEMENTAIRE DU  
BUDGET  
OFFICE OF THE  
PARLIAMENTARY  
BUDGET OFFICER

Ottawa, Canada  
12 mai 2017  
[www.pbo-dpb.gc.ca](http://www.pbo-dpb.gc.ca)

Le directeur parlementaire du budget (DPB) a pour mandat de présenter au Parlement une analyse indépendante sur l'état des finances de la nation, le budget des dépenses du gouvernement, ainsi que les tendances de l'économie nationale; et, à la demande de tout comité parlementaire ou de tout parlementaire, de faire une estimation des coûts de toute proposition concernant des questions qui relèvent de la compétence du Parlement.

Le DPB a produit une analyse de la sensibilité de nos perspectives budgétaires à trois types de chocs économiques. Il a également lancé une application Web interactive afin que le public puisse évaluer l'incidence des variations dans certaines hypothèses macroéconomiques relatives à la croissance et aux taux d'intérêt sur les projections budgétaires du DPB.

Le présent rapport a été préparé par le personnel du directeur parlementaire du budget. Jason Jacques a rédigé le rapport. Suad Gazali, Trevor Shaw et Chris Matier ont contribué à l'analyse. Mostafa Askari a fourni ses commentaires. Jocelyne Scrim et Nancy Beauchamp ont participé à la préparation du rapport aux fins de publication. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez nous écrire à l'adresse suivante : [pbo-dpb@parl.gc.ca](mailto:pbo-dpb@parl.gc.ca).

Jean-Denis Fréchette

Directeur parlementaire du budget

# Table des matières

---

Résumé	3
Contexte	3
Sensibilité des perspectives budgétaires aux chocs économiques	4
Évaluation de la sensibilité des perspectives budgétaires	6
Comment utiliser l'application Web	12
Notes	14

# Résumé

---

Le directeur parlementaire du budget (DPB) a lancé sur le Web un nouvel outil de simulation qui permet au public d'évaluer la sensibilité de nos projections financières aux variations dans certaines hypothèses économiques.

Cette nouvelle application sera mise à jour deux fois par année d'après les dernières perspectives économiques et budgétaires du DPB.

# Contexte

---

Depuis 2011, le directeur parlementaire du budget (DPB) établit des perspectives économiques et budgétaires deux fois par année<sup>1</sup>, comme demandé par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Ces analyses ont pour objet de fournir aux parlementaires et au public un avis indépendant concernant les perspectives économiques du Canada et leurs conséquences sur les finances du gouvernement fédéral.

La transparence représente la pierre angulaire de l'indépendance et de l'objectivité. C'est pourquoi le DPB s'efforce de publier les détails techniques expliquant la méthode de préparation de nos analyses, y compris les hypothèses utilisées et les limites inhérentes au travail. Bien que ces explications techniques renforcent la transparence auprès des « experts » (c'est-à-dire les personnes qui ont également pour tâche de préparer des analyses économiques et financières de semblable nature), elles facilitent rarement la compréhension de notre travail auprès des non-initiés.

C'est pour cette raison que le DPB mise de plus en plus sur d'autres médias, comme les applications Web, afin que la population soit mieux à même d'interpréter notre travail. Ces nouvelles méthodes permettent également aux parlementaires et au public de mieux mesurer la sensibilité de nos projections financières aux variations dans les hypothèses économiques.

Dans le prolongement de cet effort, le DPB a publié en avril 2016 ses premières estimations des multiplicateurs budgétaires et a préparé des estimations sur la sensibilité de nos perspectives budgétaires fédérales quinquennales à l'évolution des principales hypothèses économiques. Ces estimations sont fixes par nature, c'est-à-dire qu'elles ne tiennent pas compte des effets macroéconomiques de rétroaction. Elles ont été intégrées à la nouvelle application en ligne sur notre site Web qui permet aux

utilisateurs d'indiquer leurs propres variations dans les principales hypothèses économiques. Les parlementaires et le public pourront ainsi évaluer l'évolution des perspectives budgétaires du DPB si le taux de croissance du PIB réel, le taux d'inflation du PIB ou les taux d'intérêt augmentaient (ou diminueraient) par rapport à nos projections initiales.

Au fil du temps, le DPB publiera d'autres modèles en ligne dans un format interactif. Nous croyons que cette transparence favorisera l'indépendance et l'objectivité de nos analyses et permettra un examen plus rigoureux ainsi qu'une meilleure compréhension de notre travail.

# Sensibilité des perspectives budgétaires aux chocs économiques

---

Les perspectives budgétaires établies par le DPB consistent en une série pleinement intégrée de projections concernant chaque composante majeure de charges et de revenus fédéraux. Bien que chaque aspect de ces perspectives fasse appel à un ensemble de variables qui lui est propre (par exemple, la population de plus de 65 ans pour les prestations aux aînés, ou de moins de 18 ans pour les prestations pour enfants), les projections économiques établies par le DPB, quant à elles, reprennent toutes ces variables.

Trois principaux indicateurs économiques servent à rendre compte des résultats budgétaires généraux du gouvernement fédéral :

1. *la croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) du Canada*, c'est-à-dire la variation annuelle du montant total des biens et services produits au Canada au cours d'une année donnée;
2. *l'inflation du PIB*, c'est-à-dire la variation annuelle des prix des biens et services produits au Canada au cours d'une année donnée;
3. *les taux d'intérêt*, c'est-à-dire la valeur des taux d'intérêt, applicables au cours de la période projetée, des titres du gouvernement à court terme (bons du Trésor à 90 jours) et à long terme (obligations du gouvernement canadien à 10 ans).

Comme on l'a fait observer dans les précédentes analyses du DPB, une part importante du cadre budgétaire fédéral est liée directement ou indirectement à la croissance du PIB nominal (c'est-à-dire la croissance du PIB réel combinée à l'inflation du PIB)<sup>2</sup>. Au chapitre des revenus, le PIB nominal représente la mesure la plus large de l'assiette fiscale du gouvernement. Au cours de la production de nos estimations de la

sensibilité, nous supposons que la variation du PIB nominal est répartie proportionnellement entre les composantes des revenus et des charges. C'est-à-dire que l'augmentation (et la diminution) du PIB nominal est proportionnelle à la variation des revenus et des charges des entreprises et des particuliers et entraînera à son tour une hausse (ou une baisse) de l'impôt sur le revenu des entreprises et des particuliers ainsi que des impôts indirects.

Pour ce qui est des charges, des dispositions législatives ont été adoptées de manière à ce que le taux de croissance de nombreux programmes de paiements de transfert corresponde au taux du PIB nominal (c'est notamment le cas du Transfert canadien en matière de santé et du Programme de péréquation) ou évolue au même rythme que l'indice des prix à la consommation (IPC)<sup>3</sup> (comme c'est le cas des prestations aux aînés et du Fonds de la taxe sur l'essence). Lorsque nous produisons nos estimations de la sensibilité, nous supposons que l'inflation du PIB se reflète, dans un rapport de un pour un, dans les variations de l'inflation de l'IPC. À ce titre, toute augmentation (ou diminution) du niveau de prix du PIB entraîne normalement une augmentation (ou une diminution) des charges de programmes.

Bien que la plupart des composantes des revenus et des charges fédéraux soient en corrélation positive avec la croissance du PIB réel et l'inflation du PIB, il existe à l'inverse une corrélation négative entre certaines composantes et ces indicateurs. Par exemple, un faible taux de croissance du PIB réel, qu'on suppose être attribuable en parts égales à une faible croissance de la productivité et de celle de l'emploi, donnera lieu à un taux de chômage plus élevé et à une augmentation correspondante des charges d'assurance-emploi.

Enfin, les taux d'intérêt, en particulier les taux d'emprunt à court et à long terme du gouvernement du Canada, influent directement sur le coût du financement de la dette fédérale. Ainsi, des taux plus élevés (ou plus faibles) entraîneront une augmentation (ou une diminution) des charges d'intérêts de la dette publique. Ces pressions sont contrées par les prêts consentis par le gouvernement aux sociétés d'État et à d'autres tiers. En général, les produits des intérêts touchés sur ces investissements augmentent (ou diminuent) lorsque les taux d'emprunt sont élevés (ou faibles).

# Évaluation de la sensibilité des perspectives budgétaires

---

Suivant l'approche de Finances Canada pour évaluer la sensibilité des perspectives budgétaires, le DPB a évalué les effets de trois chocs économiques clés sur ses perspectives financières<sup>4</sup> :

1. Une réduction permanente de un pour cent du niveau du PIB réel<sup>5</sup>. Cela signifie que, par rapport à nos plus récentes perspectives économiques et budgétaires, on s'attend à ce que le niveau du PIB réel soit plus bas de un pour cent au cours des cinq prochaines années<sup>6</sup>.
2. Une réduction permanente de un pour cent du niveau de prix du PIB<sup>7</sup>. Cela signifie que, par rapport à nos plus récentes projections économiques et budgétaires, on s'attend à ce que le niveau de prix du PIB soit plus bas de un pour cent au cours des cinq prochaines années.
3. Une augmentation d'un point de pourcentage (100 points de base) du niveau des taux d'intérêt. Cela signifie que sur la période projetée de cinq ans, les coûts d'emprunt du gouvernement du Canada, tant à 90 jours qu'à 10 ans, sont présumés être supérieurs d'un point de pourcentage.

Ces chocs économiques illustrent de façon simplifiée un système complexe et endogène. Par exemple, en réalité, il est hautement improbable que la croissance du PIB réel augmente ou diminue sans incidences correspondantes sur les prix et les taux d'intérêt. En outre, un choc concentré dans un seul secteur de l'économie (par exemple le secteur de l'énergie) pourrait avoir un effet réel qui diffère des résultats générés. Par conséquent, ces estimations devraient être considérées comme des règles générales simplifiées.

Chacun de ces trois chocs est évalué indépendamment des autres. Par conséquent, les résultats budgétaires reflètent chacun des trois chocs sans qu'ils s'influencent les uns les autres. Tous les effets sur les perspectives budgétaires présentés ci-dessous sont symétriques. C'est-à-dire qu'une augmentation ou une diminution dans les trois facteurs macroéconomiques donnerait lieu à des résultats budgétaires d'un même ordre de grandeur (bien que les signes changeraient). Enfin, les données présentées dans les tableaux ci-dessous supposent que ces chocs se produisent en début d'exercice (soit, le 1<sup>er</sup> avril).

En général, les mécanismes par lesquels chaque choc a un effet sur les projections budgétaires concordent avec les résultats publiés par le ministère

des Finances Canada. Cependant, nous intégrons également un effet de rétroaction des changements des taux d'intérêt sur l'évaluation actuarielle des pensions fédérales et d'autres prestations, lequel n'apparaît pas dans les résultats du ministère des Finances Canada.

*Effet sur les perspectives budgétaires d'une diminution de un pour cent du PIB réel*

Une diminution d'un pour cent du PIB réel, attribuable en parts égales à un ralentissement de la productivité et de l'emploi au cours des cinq prochaines années se traduirait par des baisses correspondantes du revenu des ménages, des dépenses de consommation et des bénéfices des sociétés.

En raison de la diminution des revenus et des dépenses, le solde budgétaire global se détériorerait d'environ 4,0 milliards de dollars en 2017-2018, puis diminuerait légèrement à 3,9 milliards de dollars en 2021-2022 (tableau 3-1).

Par rapport aux projections de référence, les revenus seraient inférieurs en raison d'une diminution de l'assiette du revenu imposable des particuliers (moins de travailleurs, plus petits salaires) et des sociétés (les bénéfices imposables seraient plus faibles qu'ils ne l'auraient été autrement). D'autres taxes, comme la TPS, diminueraient également en raison de la baisse des dépenses de consommation. Enfin, les cotisations d'assurance-emploi chuteraient également, puisque l'emploi serait plus faible et qu'il y aurait moins de travailleurs pour cotiser au régime <sup>8</sup>.

Les charges de programmes seraient plus élevées comparativement aux projections de référence principalement en raison d'une hausse immédiate des prestations d'assurance-emploi attribuable à une augmentation du nombre de chômeurs. En outre, il se produirait aussi des augmentations du coût des prestations pour enfants déterminées en fonction des ressources, en raison des revenus des ménages plus faibles (c'est-à-dire que les ménages auraient moins de revenus, et qu'ils seraient donc admissibles à des prestations plus généreuses). Ces augmentations seraient en partie compensées par des baisses dans certains transferts fédéraux aux autres ordres de gouvernement, qui sont indexés sur la croissance du PIB nominal <sup>9</sup>.

À la suite d'importants déficits budgétaires, le niveau d'endettement du gouvernement augmenterait, haussant ainsi les charges d'intérêts de la dette publique.



**Tableau 3-1 Effet sur les perspectives budgétaires d'une diminution de un pour cent du PIB réel**

<i>En milliards de dollars</i>	<b>2017- 2018</b>	<b>2018- 2019</b>	<b>2019- 2020</b>	<b>2020- 2021</b>	<b>2021- 2022</b>
<b>Impôts sur le revenu</b>					
Impôt sur le revenu des particuliers	-2,3	-2,5	-2,6	-2,7	-2,8
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,2	-0,4	-0,4	-0,5	-0,5
Impôt sur le revenu des non-résidents	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Total des impôts sur le revenu	-2,6	-2,9	-3,1	-3,3	-3,4
<b>Taxes et droits d'accise</b>					
Taxe sur les produits et services	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4
Droits de douane à l'importation	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des taxes et droits d'accise	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,5
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	0,1	1,0	1,1	1,1	1,2
<b>Autres revenus</b>	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
<b>Total des revenus budgétaires</b>	-3,1	-2,5	-2,7	-2,8	-3,0
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>					
Prestations aux aînés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prestations d'assurance-emploi	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0
Prestations pour enfants	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1
<b>Principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement</b>					
Transfert canadien en matière de santé	0,0	0,0	-0,1	-0,3	-0,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	0,0	-0,1	-0,2	-0,2
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de la taxe sur l'essence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres accords fiscaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	0,0	0,0	-0,2	-0,4	-0,5
<b>Charges de programmes directes</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Charges de la dette publique</b>	0,0	0,1	0,2	0,3	0,5
<b>Total des charges</b>	0,9	1,1	1,0	0,9	1,0
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-4,0</b>	<b>-3,5</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,9</b>

Source : Directeur parlementaire du budget.

*Effet sur les perspectives budgétaires d'une diminution de un pour cent du niveau de prix du PIB*

Une diminution de un pour cent du niveau de prix du PIB au cours des cinq prochaines années se traduirait par des diminutions correspondantes des prix à la consommation, des revenus des ménages, de la consommation et des bénéfices des sociétés. Cependant, contrairement au choc du PIB réel, les niveaux d'emploi ne devraient pas s'en ressentir.

En raison de ces baisses des revenus et des charges, le solde budgétaire global se détériorerait d'environ 2,4 milliard de dollars en 2017-2018, puis augmenterait légèrement à 2,5 milliards de dollars en 2021-2022 (tableau 3-2).

Selon nos projections de référence, les recettes seraient moindres en raison de la baisse des revenus des ménages et des sociétés. D'autres taxes diminueraient également en raison d'une baisse des dépenses de consommation. Enfin, les cotisations d'assurance-emploi, qui sont indexées sur le salaire hebdomadaire moyen, chuteraient également<sup>10</sup>.

Les charges de programmes diminueraient par rapport à nos projections de référence en raison des montants inférieurs des prestations au titre des programmes fédéraux indexés, qui sont versées aux personnes âgées (indexées sur les prix à la consommation) et aux chômeurs (indexées sur le salaire hebdomadaire moyen) ainsi que des montants des transferts aux autres ordres de gouvernement (indexés sur le PIB nominal). Cette diminution serait partiellement compensée par une augmentation dans les prestations pour enfants déterminées en fonction des ressources, étant donné qu'un plus grand nombre de familles seraient admissibles à des prestations plus généreuses en raison du ralentissement de la croissance des salaires.

L'augmentation des déficits budgétaires par rapport à nos projections de référence exigerait un emprunt supplémentaire de la part du gouvernement, ce qui entraînerait une augmentation des charges d'intérêts de la dette publique.

**Tableau 3-2 Effets sur les perspectives budgétaires d'une diminution de un pour cent des prix du PIB**

<i>En milliards de dollars</i>	<b>2017- 2018</b>	<b>2018- 2019</b>	<b>2019- 2020</b>	<b>2020- 2021</b>	<b>2021- 2022</b>
<b>Impôts sur le revenu</b>					
Impôt sur le revenu des particuliers	-1,9	-1,5	-1,6	-1,7	-1,8
Impôt des sociétés	-0,2	-0,4	-0,4	-0,5	-0,5
Impôt sur le revenu des non-résidents	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Total des impôts sur le revenu	-2,2	-2,0	-2,1	-2,3	-2,4
<b>Taxes et droits d'accise</b>					
Taxe sur les produits et services	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4
Droits de douane à l'importation	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des taxes et droits d'accise	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,5
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
<b>Autres revenus</b>	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
<b>Total des revenus budgétaires</b>	-2,9	-2,7	-2,9	-3,1	-3,2
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>					
Prestations aux aînés	-0,4	-0,5	-0,6	-0,6	-0,6
Prestations d'assurance-emploi	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Prestations pour enfants	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	-0,5	-0,4	-0,4	-0,5	-0,5
<b>Principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement</b>					
Transfert canadien en matière de santé	0,0	0,0	-0,1	-0,3	-0,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	0,0	-0,1	-0,2	-0,2
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de la taxe sur l'essence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres accords fiscaux	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	0,0	0,0	-0,2	-0,4	-0,5
<b>Charges de programmes directes</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Charges de la dette publique</b>	0,0	0,0	0,1	0,2	0,2
<b>Total des charges</b>	-0,4	-0,3	-0,5	-0,7	-0,7
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-2,4</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,4</b>	<b>-2,4</b>	<b>-2,5</b>

Source : Directeur parlementaire du budget.

*Effets sur les perspectives budgétaires d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt*

Une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt au cours des cinq prochaines années se traduirait par une augmentation correspondante du taux d'intérêt du marché payé pour les emprunts et les prêts du gouvernement, ainsi que par l'établissement d'un taux d'actualisation pour les obligations associées aux régimes de retraite et aux avantages futurs du secteur public <sup>11</sup>.

Conséquemment à l'augmentation des taux d'intérêt, le solde budgétaire diminuerait d'environ 0,3 milliard de dollars en 2017-2018, pour se détériorer en 2021-2022 par une diminution nette de 1,2 milliard de dollars (tableau 3-3).

**Tableau 3-3 Effets sur les perspectives budgétaires d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt**

<i>En milliards de dollars</i>	<b>2017- 2018</b>	<b>2018- 2019</b>	<b>2019- 2020</b>	<b>2020- 2021</b>	<b>2021- 2022</b>
<b>Impôts sur le revenu</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Taxes et droits d'accise</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Autres revenus</b>	1,5	1,9	2,2	2,5	2,7
<b>Total des revenus budgétaires</b>	1,5	1,9	2,2	2,5	2,7
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Charges de programmes directes</b>	-1,7	-1,7	-1,7	-1,7	-1,7
<b>Charges de la dette publique</b>	3,5	4,3	5,0	5,4	5,7
<b>Total des charges</b>	1,8	2,5	3,2	3,6	3,9
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,2</b>

Source : Directeur parlementaire du budget.

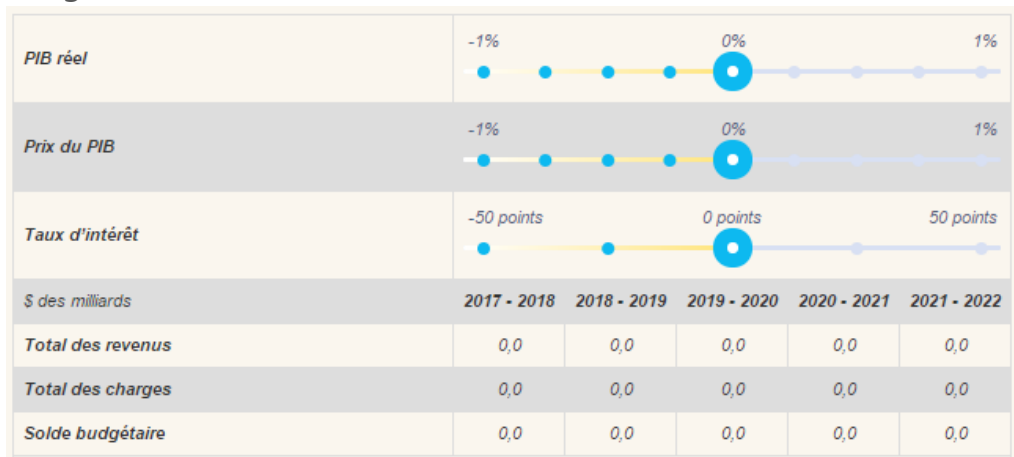
Les revenus seraient légèrement plus élevés que les résultats de référence en raison d'une hausse des produits des intérêts touchés sur les prêts de l'État. Les charges augmenteraient en raison des charges d'intérêts de la dette publique plus élevées, qui augmentent à moyen terme, à mesure que la dette arrive à échéance et est refinancée à des taux plus élevés. Cette augmentation serait partiellement compensée par la révision à la baisse des obligations associées aux régimes de retraite et aux avantages futurs du secteur public, ainsi que par l'amortissement indirect de ces économies par le biais de dépenses de fonctionnement (qui font partie des charges de programmes directes).

## Comment utiliser l'application Web

Notre application Web permet aux parlementaires et au public d'indiquer leurs propres variations dans les principales hypothèses économiques et d'évaluer leur incidence sur les projections budgétaires à moyen terme du DPB.

Comme indiqué ci-dessus, le nouveau module sur la sensibilité des perspectives budgétaires permet aux utilisateurs de modifier les taux de croissance du PIB réel, d'inflation du PIB et les taux d'intérêt au cours de la période de projection à moyen terme effectuée par le DPB.

Figure 4-1 Capture d'écran de l'outil sur la sensibilité des perspectives budgétaires



À l'aide du bouton à bascule, les utilisateurs peuvent choisir de modifier chacune des variables économiques jusqu'à un demi-point de pourcentage (ou 50 points de base pour le niveau des taux d'intérêt). L'incidence de chaque changement est une extrapolation linéaire des chocs économiques

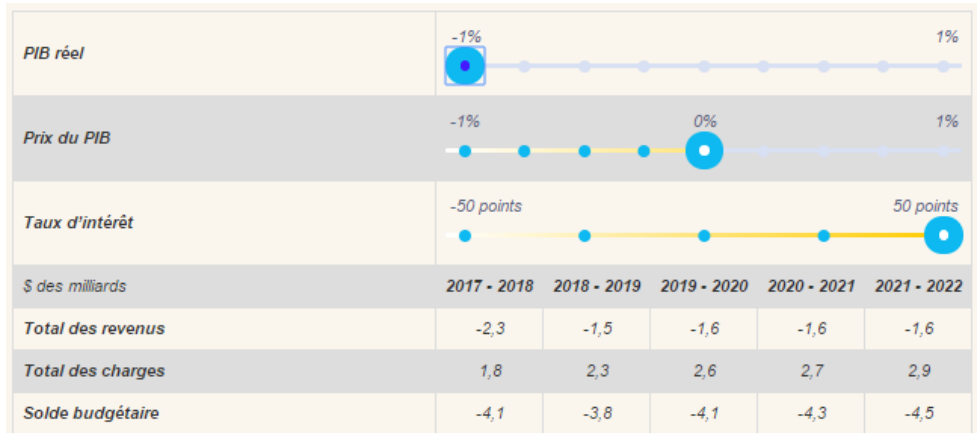
décrits à la section 3 (c'est-à-dire qu'une variation d'un quart-point de pourcentage aura la moitié de l'incidence sur les prévisions financières) <sup>12</sup>.

Les variations dans les hypothèses économiques sont cumulatives. Cela signifie que les utilisateurs peuvent choisir de régler plusieurs variables à la fois; l'incidence de chaque variation s'ajoutera aux précédentes pour produire l'incidence nette sur les perspectives budgétaires.

Par exemple, vous pourriez croire que les projections de croissance du PIB réel faites par le DPB pour les cinq prochaines années sont trop optimistes (en moyenne de 1 point de pourcentage par année) et que nos prévisions des taux d'intérêt sont trop basses (en moyenne de 50 points de base par année).

En ajustant les variables dans l'application, les utilisateurs peuvent déterminer dans quelle mesure ces variations dans les hypothèses économiques auraient une incidence sur les perspectives relatives au solde budgétaire.

**Figure 4-2** Capture d'écran des résultats des hypothèses macroéconomiques modifiées



Comme on peut le voir sur la figure 4-2, l'incidence sur l'équilibre budgétaire serait de 4,1 milliards de dollars pour l'année 2017-2018 et s'élèverait à 4,5 milliards en 2021-2022.

# Notes

- <sup>1</sup> Au cours de la législature actuelle, le Comité permanent des finances a adopté une [motion en février 2016](#) à l'effet « Que, conformément au mandat du directeur parlementaire du budget de fournir de façon indépendante des analyses sur la situation financière du Canada et les tendances de l'économie nationale (tel que stipulé dans la section 79.2 de la *Loi sur le Parlement du Canada*), le directeur parlementaire du budget fournisse au Comité une perspective économique et fiscale deux fois par année civile, soit la quatrième semaine du mois d'octobre et la quatrième semaine du mois d'avril, et par la suite, que le directeur demeure disponible pour comparaître devant le Comité afin de discuter de ces conclusions ».
- <sup>2</sup> De plus amples renseignements sont présentés dans les [Perspectives économiques et financières 2014, 28 avril 2014](#).
- <sup>3</sup> Des dispositions législatives ont été adoptées pour que, à compter de 2017-2018, les montants au titre du « [Transfert canadien en matière de santé](#) » augmentent en fonction d'une moyenne mobile triennale de la croissance du PIB nominal, avec garantie d'augmentation du financement d'au moins 3 % par année.
- <sup>4</sup> Dans les budgets et les mises à jour de l'automne, Finances Canada fournit des estimations de la sensibilité aux chocs économiques des perspectives budgétaires concernant le solde budgétaire. Par exemple, voir les pages 305 à 309 du Budget 2017.
- <sup>5</sup> Cela équivaut approximativement à une baisse d'un point de pourcentage, sur une année, de la croissance du PIB réel.
- <sup>6</sup> Pour l'évaluation initiale présentée dans ce document, les résultats sont basés sur [les Perspectives économiques et financières – Avril 2017 du DPB](#). Les résultats seront actualisés à chaque itération des projections du DPB.
- <sup>7</sup> Cela équivaut approximativement à une baisse d'un point de pourcentage, sur une année, du taux d'inflation du PIB.
- <sup>8</sup> En vertu de la [Loi](#), le compte d'assurance-emploi (AE) doit être équilibré au cours d'un cycle de sept ans. Pour ce faire, l'actuaire en chef de l'assurance emploi établit chaque année la cotisation requise pour que le compte d'AE atteigne le seuil de rentabilité pendant cette période. Les chocs économiques du DPB ne tiennent pas compte de l'effet secondaire des variations dans le taux de cotisation à l'AE en raison de recettes et de dépenses supérieures (ou inférieures).
- <sup>9</sup> Ces transferts fédéraux sont indexés sur la moyenne mobile décalée de croissance du PIB nominal. Par conséquent, l'incidence sur les perspectives budgétaires se construit au fil du temps.
- <sup>10</sup> *Ibid.*
- <sup>11</sup> En général, à mesure que les taux d'intérêt baissent (ou augmentent), le coût estimatif des prestations de retraite accumulées que le gouvernement devra payer aux fonctionnaires augmentera (baissera), à son tour. À ce titre, une diminution (ou une augmentation) soutenue des taux d'intérêt entraînera une augmentation (ou une diminution) du montant des prestations à payer. Selon les normes comptables de la fonction publique, cette variation doit être amortie, ce qui signifie que le

gouvernement doit effectuer des paiements supplémentaires dans les fonds de pension lorsque la valeur estimative du passif s'élève, ou peut prendre « congé » de contributions lorsque le montant estimatif diminue. Les variations dans ces contributions se reflètent dans les charges d'exploitation du gouvernement, qui font partie des charges de programmes directes.

<sup>12</sup> Si une hypothèse linéaire est raisonnable pour une variation ayant une portée limitée, elle est moins plausible pour de plus grandes variations. Par conséquent, nous limitons la valeur maximale des variations que les utilisateurs peuvent apporter aux hypothèses économiques. Cela garantit que les résultats sont généralement compatibles avec le modèle du DPB.